



HAL
open science

Projet GATO : Étude du projet alimentaire de Castelnaudary. D'une politique municipale sur l'alimentation saine à un projet inter-territorial

Amélie Gonçalves, Isabelle Duvernoy, Boris Merville

► To cite this version:

Amélie Gonçalves, Isabelle Duvernoy, Boris Merville. Projet GATO : Étude du projet alimentaire de Castelnaudary. D'une politique municipale sur l'alimentation saine à un projet inter-territorial. 2022. hal-03756330

HAL Id: hal-03756330

<https://hal.science/hal-03756330>

Submitted on 23 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Etude du projet alimentaire de Castelnaudary D'une politique municipale sur l'alimentation saine à un projet inter-territorial

Amélie Gonçalves, Isabelle Duvernoy et Boris Merville

Le projet GATO étudie les gouvernances qui se construisent pour relocaliser les systèmes alimentaires.

Le lot 2 a étudié en 2020 cinq projets alimentaires portés par des collectivités territoriales (villes d'Albi et de Castelnaudary) ou leurs groupements (communauté d'agglomération du Grand Narbonne, PETER Pays Cœur d'Hérault et du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides) dans trois départements : Aude, Hérault et Tarn. Leur étude a porté sur les interactions construites ou favorisées : entre types d'acteurs, entre composantes du système alimentaire, entre lieux et échelles.

Pour chaque étude de cas, une chronique de dispositif (Paoli et Soulard, 2003) synthétise les étapes du projet et le contexte de son déroulement, les actions et acteurs principaux, ainsi que les images qu'il mobilise, voire les controverses qu'il suscite. Le système contemporain d'acteurs est représenté sous forme de sociogramme. Les finalités identifiées de chaque projet sont positionnées sur une schématisation du système alimentaire détaillant ses composantes, et également sur le schéma de Viljoen et Wiskerke (2012) détaillant les enjeux territoriaux auquel le projet répond.

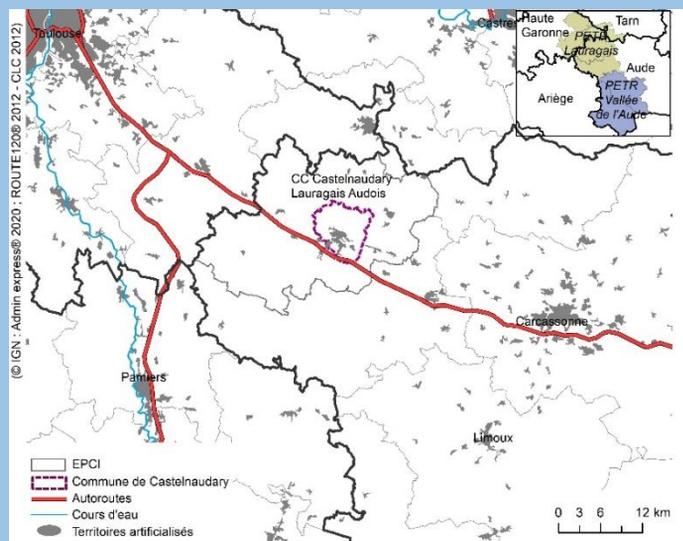
La commune de Castelnaudary

La commune de Castelnaudary se situe dans l'Aude (11) et compte 11598 habitants (INSEE, 2017). Elle est la commune-centre de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) comptant 43 communes et près de 26 000 habitants, elle-même membre du PETER Pays Lauragais, qui est à cheval sur les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn.

La commune se situe dans une zone à dominante rurale comprenant des espaces protégés (une partie de la CCCLA est classée en zone Natura 2000) et agricoles, avec une orientation dominante vers les grandes cultures.

Elle se distingue par un important tissu industriel (13% de l'emploi communal en 2016) notamment composé d'industries agro-alimentaires. Ceci est pour partie lié à son patrimoine culinaire dont le cassoulet est la figure de proue. Le PAT de la Ville de Castelnaudary est labellisé depuis 2018.

La commune de Castelnaudary et sa localisation par rapport aux EPCI



Réalisation : I. Duvernoy (2021)

Données analysées

L'étude de cas s'est appuyée sur trois types de **données** : les documents publics, des documents de présentation du PAT et de son bilan transmis par les porteurs du PAT et des entretiens réalisés de mai à juillet 2020, par visio-conférence. Ces derniers ont été menés auprès des personnes suivantes :

- Adjointe au maire de Castelnaudary
- Chargée de mission Chambre d'agriculture de l'Aude
- Chargée de mission Biocivam de l'Aude
- Une ex animatrice-éducatrice à l'environnement et chargée de projet de l'association Eco-citoyenneté
- Une membre de l'association « Les jardins de Riquet »
- Une diététicienne de l'association Interfel
- Présidente de l'ASF (Association Syndicale des familles du Lauragais) - CSF
- Animateur/Accompagnateur à l'installation agricole à l'ADEAR de l'Aude

Emergence du dispositif public

Le PAT de la Ville de Castelnaudary a été labellisé en 2018 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette labellisation est toutefois le fruit d'actions antérieures qui ont fortement contribué à structurer les actions du PAT et les partenariats sur lesquels il repose.

L'engagement de la commune sur la thématique alimentaire commence suite aux élections municipales de 2008 et prend véritablement forme en 2009 sous l'impulsion de deux adjointes au maire respectivement en charge de la santé et des questions agricoles (cette dernière étant également élue à la Chambre d'Agriculture de l'Aude). La collectivité se fonde sur ses compétences en matière d'action sociale et d'éducation pour lancer des actions autour de l'éducation à l'alimentation et la nutrition à destination des personnes précaires, ayant des problèmes de santé et des publics scolaires. Elle va pour cela tisser des liens avec la Chambre d'agriculture qui lance au même moment des réflexions sur l'approvisionnement de la restauration collective. C'est également à ce moment là que le Lycée Agricole Pierre Paul Riquet de Castelnaudary accueille un nouveau Directeur, qui va faire de l'alimentation le cœur de son projet d'établissement et le socle d'un partenariat au long cours entre la Ville et l'EPLEFPA.

C'est donc la conjonction de plusieurs facteurs, à commencer par l'arrivée de quelques individus clés à la Mairie ou sur le territoire, qui semble expliquer l'émergence de la politique alimentaire de Castelnaudary et ses premières orientations. Les actions impulsées par la Mairie s'appuient alors sur de nouveaux partenariats avec des organisations représentant certaines filières (Interfel et Passion Céréales). Le lycée développe pour sa part de premières actions sur l'éducation à la durabilité des pratiques agricoles et de jardinage.

On peut considérer que cette période d'émergence du dispositif public va de 2008 à 2012. C'est en effet une période où se mettent en place des partenariats qui sont encore aujourd'hui effectifs dans le cadre du PAT et que se dessine l'image d'une politique alimentaire de Castelnaudary axée sur la nutrition et la santé, avec un accent mis sur certaines filières comme les fruits et légumes et les céréales. On peut considérer qu'il s'agit d'une phase où les acteurs ont appris à se connaître et à travailler ensemble au travers d'actions spécifiques avant de lancer sur la période 2012-2013 une stratégie plus ambitieuse et coordonnée autour d'actions allant au-delà de la sensibilisation et de l'éducation. C'est également au cours de cette phase d'émergence que la municipalité se positionne clairement en coordinatrice de l'action alimentaire sur le territoire.

Les grandes étapes du projet

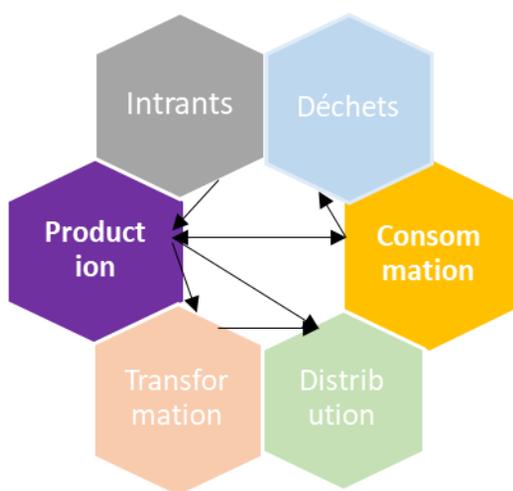
A la lecture de la chronique de dispositifs du PAT de Castelnaudary trois éléments clés apparaissent.

D'abord l'existence d'une période de flottement entre début 2014 et fin 2015 suite au lancement en 2012-2013 d'initiatives n'ayant pas eu de suite. En effet, il y a à ce moment là une forte ambition d'élargissement de la politique alimentaire de la Ville qui se traduit par la création d'un Plan Local de l'Alimentation porté par la ville et le Lycée agricole, ayant débouché fin 2013 sur un Comité de local de l'alimentation regroupant plus de 50 acteurs. Portant essentiellement sur l'approvisionnement de la restauration scolaire dans le territoire ouest audois, il allait de pair avec la création d'une association de producteurs pour l'approvisionnement des cantines et un projet de zone d'activité agricole comprenant une plateforme d'approvisionnement. Mais les acteurs pointent un essoufflement de la dynamique à partir de 2013 suite au départ du directeur du Lycée, d'un manque de moyens en termes d'animation et à l'échec de la création de la zone d'activité. Il faudra attendre fin 2015 et la demande de parents d'élèves pour plus de bio à la cantine pour relancer la politique alimentaire.

Cela renvoie à la deuxième tendance qui est celle d'étapes du dispositif assez fortement liées à la politique nationale sur les PAT et aux financements LEADER. En effet, cette demande de parents d'élèves de la commune fin 2015 coïncide avec un accroissement de l'intérêt pour la politique nationale en faveur des PAT, notamment lié à la possibilité de labellisation évoquée à cette période par le Ministère de l'agriculture et officiellement annoncée mi-2016. La municipalité et ses partenaires, en premier lieu la chambre d'agriculture, se saisissent alors de ces opportunités pour relancer une dynamique autour de l'alimentation avec comme catalyseur un dépôt de projet PNA en 2016, faisant suite à l'échec du 1er dépôt de 2014. L'obtention de financements et d'une reconnaissance à travers la labellisation deviennent alors clairement deux moteurs de structuration de l'action et de ses temporalités. Ainsi, le découpage des actions du PAT en deux tranches de deux ans (2017-2018 / 2019-2020) s'explique par le recours au programme LEADER comme principale source de financement. De même, l'élargissement des actions du PAT et le lancement d'une coopération avec le territoire de la Haute-Vallée de l'Aude, s'il correspond à une volonté de Castelnaudary de développer sa politique alimentaire, est aussi étroitement lié au fait qu'un Inter-PAT entre ces deux territoires pourrait fortement accroître leur chance d'être retenus dans le cadre de l'appel à projet PNA et d'accéder à une ligne budgétaire LEADER dédiée à la coopération inter-territoriale.

Malgré tout, l'analyse diachronique du dispositif fait apparaître une linéarité dans l'évolution de la politique alimentaire municipale qui s'élargit progressivement du point de vue de ses acteurs, de ses actions et de son inscription spatiale. En effet, les premiers partenaires du dispositif sont encore aujourd'hui bien présents et il n'y a pas eu de bifurcation majeure des partenariats mais plutôt un élargissement progressif à des acteurs associatifs et à des acteurs agricoles différents de ceux jusqu'ici présents (par exemple le Biocivam de l'Aude). De même, on ne note pas d'abandon de certaines actions au profit d'autres mais plutôt un élargissement de l'éventail des actions autour de la structuration de filières locales et de l'incorporation plus importante des problématiques environnementales. Enfin, les velléités d'élargissement des actions à la Communauté de Communes sont depuis longtemps présentes, le vrai changement venant de la coopération avec la Haute-Vallée de l'Aude suggérée par la DRAAF pour faciliter l'obtention de financements.

Vers quel système alimentaire ? Les actions du PAT



La chronique de dispositif présente les grands axes du plan d'action du PAT de Castelnaudary et de l'inter-PAT pour les tranches 2017-2018 et 2019-2020.

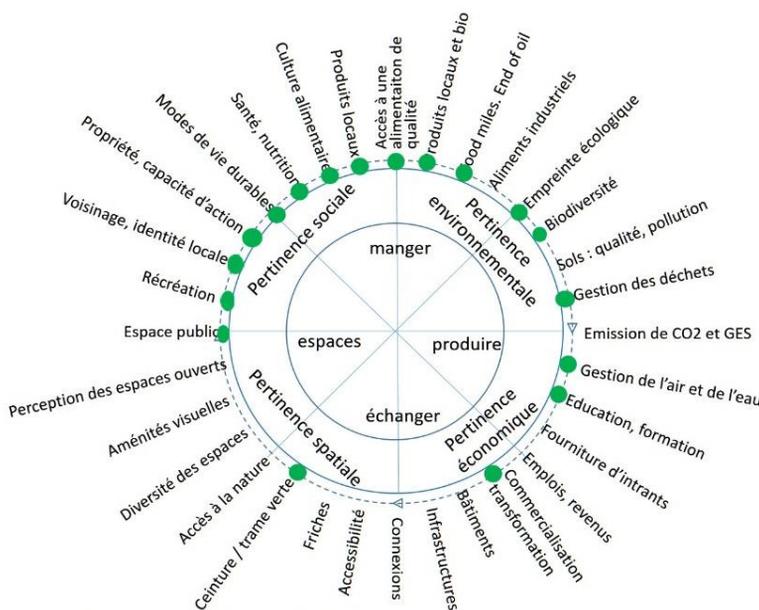
Soulignons que le PAT comprend également des actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire, comme par exemple le cassoulet qui est la spécialité emblématique de la zone.

Les actions du PAT et de l'inter-PAT mettent l'accent sur la mise en lien entre la production et la consommation à l'échelle locale. La mise en lien entre ces deux dimensions se fait notamment via la distribution en restauration scolaire qui est aussi le lieu privilégié de sensibilisation au gaspillage alimentaire. La transformation est surtout abordée dans le cadre de l'inter-PAT alors que la question des intrants n'est pas directement posée mais est finalement traitée en filigrane puisque le développement de l'agriculture biologique et du jardinage avec le moins d'intrants possible sont deux axes forts du PAT et de l'inter-PAT.

On peut identifier trois thématiques centrales du PAT de Castelnaudary et de l'Inter-PAT avec la Haute Vallée de l'Aude. La thématique **nutrition / santé** est le thème historique de la politique de la Ville en matière d'alimentation et s'explique en partie par le profil de la population de la commune. Comme nous l'avons montré, ce fut le leitmotiv des premières actions municipales à partir de 2008-2009. On retrouve explicitement les actions d'éducation à l'alimentation et pour la justice alimentaire dans les deux plans d'action mais elles sont aussi en filigrane dans d'autres actions. Par exemple, les actions sur les céréales comprenaient des animations sur leurs qualités nutritionnelles.

La thématique du **soutien aux filières** est, elle aussi, importante. Elle porte à la fois sur la mise en valeur de filières existantes (volailles, céréales), voire emblématiques de la zone (haricot de Castelnaudary) mais aussi sur le développement de nouvelles (le pain bio Flor de Pèira) ou, depuis l'inter-PAT le développement de filières jugées trop présentes sur le territoire (maraichage).

Enfin, la **dimension environnementale de l'alimentation** est montée en puissance à partir de 2016 et apparaît explicitement dans les plans d'action du PAT et de l'Inter-PAT, à la fois au travers de la promotion de la production biologique, mais aussi des actions de sensibilisation à l'impact de l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage alimentaire et enfin au travers d'actions sur le jardinage ou plus récemment la promotion de la biodiversité.



D'après Viljoen et Wiskerke (2012)

On peut noter que ces actions ont fortement reposé sur la mise en place d'animations et de manifestations auprès de publics variés et, dans une bien moindre mesure, sur la mise en relation d'acteurs (par exemple pour l'approvisionnement de la RHD). De ce point de vue, l'inter-PAT constitue une autre évolution du dispositif en proposant - ou re-proposant suivant les cas - des actions pouvant nécessiter des moyens plus importants, comme le développement d'outils de transformation ou l'aide à l'installation d'agriculteurs.

On peut à ce titre considérer que la politique alimentaire portée par Castelnaudary sans être forcément systémique, traite d'une grande partie des enjeux liés à la durabilité de systèmes alimentaires (Vijoen et Wiskerke, 2012)

Un constellation d'acteurs autour d'acteurs clés

Depuis sa structuration officielle en 2017, le PAT de Castelnaudary mobilise une diversité d'acteurs publics, des filières et de la société civile. On note cependant qu'une poignée d'acteurs jouent un rôle central dans le dispositif.

Le portage des actions en 2017-2018, s'est distribué entre deux acteurs publics - la Mairie et le Lycée Agricole Pierre Paul Riquet - et deux acteurs de l'agriculture, la Chambre d'agriculture de l'Aude et le Biocivam 11 (impliqué dans le dispositif depuis 2016 et le début de réflexion sur le bio en RHD scolaire). Ces quatre acteurs forment le Comité restreint d'animation du PAT qui en fixe les grandes orientations, la Mairie jouant un rôle phare en la matière. La Chambre et le Biocivam, sont également très impliqués dans l'animation du PAT assurant une co-animation avec la Mairie, voire même en représentant le PAT de Castelnaudary à certaines occasions.

Mais bien d'autres acteurs sont impliqués dans la mise en place des actions. On retrouve des acteurs associatifs, qu'on peut regrouper en deux catégories. D'abord des associatifs de la profession agricole comme Interfel (l'interprofession des fruits et légumes), responsable d'une action, et partenaire historique de l'action alimentaire municipale. On peut également citer Passion Céréales qui représente la filière céréales ou - moins présente - l'ADAOA (Alliance pour le Développement Agricole du grand Ouest Audois). Puis, des acteurs que l'on peut considérer comme représentants de la société civile, oeuvrant sur les actions nutrition / santé, environnement et pratiques alternatives de culture comme Les Jardins de Riquet, l'ASF/ CSF (Association Syndicale des familles du Lauraguais), les Incroyables Comestibles ou Éco-citoyenneté. D'autres acteurs associatifs peuvent intervenir plus ponctuellement ou simplement assister aux comités de pilotage afin de mieux connaître le dispositif avant de s'impliquer formellement. Ainsi si les documents officiels laissent apparaître un nombre restreint de partenaires, il y a en fait une constellation d'acteurs participant au dispositif, y compris les établissements scolaires qui sont un lieu privilégié de déploiement des actions.

On note en revanche une faible présence des acteurs du secteur agro-alimentaire de Castelnaudary qui est pourtant très important au regard de la taille de la ville. Les acteurs de l'agro-alimentaire et de la distribution sont très peu présents dans les actions (parfois fournisseurs de produits dans le cadre de manifestations pour le grand public) et semblent absents des réunions d'animation du PAT, à l'exception de celles liées à la mise en place d'actions les concernant directement. Les citoyens sont avant tout présents au travers des associations ou en tant que public cible des actions. Enfin les agriculteurs sont représentés (notamment par la CA11 et Biocivam) mais peuvent aussi participer directement au dispositif au travers des actions voire même, pour certains, des comités de pilotages.

La gouvernance du dispositif repose sur le Comité restreint d'animation et sur des Comités de pilotage semestriels regroupant l'ensemble des parties prenantes du PAT : porteurs et partenaires d'actions, financeurs, autres acteurs institutionnels. Ils sont largement ouverts puisque peuvent y assister des acteurs souhaitant mieux connaître le dispositif.

Soulignons enfin que les modalités de construction du plan d'action semblent relever d'un double mécanisme : d'un côté de grandes orientations fixées par la municipalité qui va chercher des acteurs capables de développer des actions en la matière, et un mécanisme *bottom-up* avec des propositions de nouvelles actions de la part d'acteurs déjà impliqués ou de nouveaux acteurs qui sont alors incorporés plus ou moins formellement au PAT.

Il y a cependant visiblement un mouvement d'élargissement du cercle d'acteurs autour de l'alimentation et en particulier autour du PAT. Cet élargissement s'est encore accru avec le lancement de la coopération avec les porteurs du PAT de la Haute vallée de l'Aude. En effet, si l'on y retrouve des acteurs du PAT de Castelnaudary (Biocivam, Chambre d'agriculture, Eco-citoyenneté), on note le développement d'échanges voire d'actions en commun avec les acteurs centraux de la Haute Vallée que l'on peut assimiler à une approche plus « alternative » de la question agricole. Il s'agit en effet de la Maison Paysanne de l'Aude qui a créé une SCIC portant officiellement le PAT de la Haute Vallée et regroupant des acteurs centraux du projet tel que Nature et Progrès ou l'ADEAR, une association liée à la Confédération Paysanne menant notamment des actions pour l'installation d'agriculteurs.

Un territoire du PAT qui s'élargit progressivement

D'un point de vue spatial, les actions du PAT de Castelnaudary sont très majoritairement circonscrites à la commune. Sur la carte des PAT de la DRAAF Occitanie datée de décembre 2019, on remarque d'ailleurs le périmètre spatial très restreint de ce PAT comparé aux autres et son relatif isolement géographique, puisqu'il n'est pas limitrophe d'un autre PAT contrairement à beaucoup d'autres.

Il y a pourtant une volonté clairement affirmée de la Ville d'élargir le périmètre d'actions à la communauté de communes (CCCLA) et de relancer ainsi la dynamique d'élargissement envisagée dès 2012. De fait, la politique municipale est déjà pour partie articulée avec la politique communautaire au travers du PCAET. Elle est également articulée avec le GAL du PETR dans lequel se situe la CCCLA qui est un financeur clé du PAT par le biais du programme LEADER. Mais l'élargissement effectif du périmètre est avant tout lié à la structuration de l'inter-PAT avec le territoire non-limitrophe de la Haute Vallée de l'Aude. Si cette structuration s'est au départ faite sur conseil de la DRAAF, la complémentarité entre les deux stratégies alimentaires ainsi que la présence d'acteurs communs semblent avoir permis une bonne construction effective de la collaboration. En outre, soulignons que les actions menées dans le cadre du PAT sont aussi souvent déployées sur d'autres territoires par les acteurs qui ne sont pas exclusivement communaux comme la Chambre d'agriculture de l'Aude, le Biocivam 11, ou encore l'association Eco-citoyenneté.

Une gouvernance hybride : publique et partenariale

Si l'on se fonde sur la typologie de la gouvernance de Pertrella et Richez-Battesti (2012) la gouvernance du PAT de Castelnaudary est une forme hybride entre gouvernance multilatérale / partenariale et gouvernance publique. On peut parler de gouvernance publique dans la mesure où le Lycée agricole et surtout la Mairie, deux acteurs publics, sont centraux dans le processus avec une faible présence de certains acteurs économiques. La Mairie joue un rôle important dans la mise en lien et la coordination entre les acteurs du PAT et la fixation des grands objectifs du dispositif. En outre, les modalités de financement avec la mobilisation de subventions venues de services de l'Etat renvoient à de la gouvernance publique *top-down*.

Cependant, bien d'autres acteurs sont impliqués dans le dispositif. Deux représentant du milieu agricole (CA11 et Biocivam 11) jouent également un rôle clé dans le dispositif et la structuration des coordinations. On note également la présence d'acteurs associatifs. L'incorporation de certaines actions et la définition précise de leur contenu apparaît en grande partie comme une co-production ou, a minima, le fruit de consensus entre parties prenantes du PAT. Les modalités de coordination apparaissent ainsi à la fois verticales et horizontales, ce qui renvoie plutôt à une caractéristique de la gouvernance partenariale.

Cette hybridation entre pilotage par des acteurs centraux ayant une vision stratégique et souplesse des mécanismes d'engagement dans le dispositif et de définition de son contenu précis, semble être une des clés de la pérennité et de la capacité d'évolution de la politique alimentaire de Castelnaudary.

Nous remercions toutes les personnes
qui ont participé à cette étude.

Bibliographie et documents consultés

Bibliographie

Pertrella F., Richez-Battesti N., 2012. Les logiques d'interaction entre associations et institutions publiques dans la gouvernance locale. *Informations sociales*, 4 (172), 81-90.

Principaux documents cités

Candidature Appel à projet PNA 2016, 1ere phase du Plan Alimentaire Territorial de Castelnaudary. Communiqué par les acteurs.

Dossier de demande de financement LEADER, Annexe « Plan Alimentaire Territorial de Castelnaudary ». Communiqué par les acteurs

Fiche de candidature au Dispositif de reconnaissance Projet Alimentaire Territorial (PAT), 2017. Communiqué par les acteurs

Fiche de candidature Appel à projets national 2016-2017 Programme National pour l'Alimentation (PNA). Communiqué par les acteurs

Projet de coopération entre les PAT de Castelnaudary et de la Haute Vallée de l'Aude. Présentation du 20 janvier 2020. Communiqué par les acteurs

Rapport d'activités final, Financement LEADER, PAT de Castelnaudary 2017-2018. Communiqué par les acteurs

Pour citer ce document : Gonçalves A., Duvernoy I., Merville B., 2021, *Etude du projet alimentaire de Castelnaudary. D'une politique municipale sur l'alimentation saine à un projet inter-territorial. Focus dans le cadre du projet « Gouvernances Alimentaires Territoriales en Occitanie »*, 7 p.

Le projet GATO (2020-2022) est financé par la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée au titre de l'appel à projet Recherche et Société(s) 2019 (subvention n°19015258).

Chronique du dispositif PAT De Castelnaudary (adapté de Paoli et al., 2003)

| Étapes | 2008-2012 Émergence | 2012-2014 1ères actions globales | 2015-2016 Relance de la démarche | 2017-2018 1ère tranche du PAT | 2019-2020 2ème tranche Pat + Inter-PAT |
|--------------|--|---|---|---|---|
| Contexte | Municipales Arrivée nouveau directeur Lycée agricole | Municipales Remplacement CC Lauragais Montagne Noire par CC Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) SCOT Pays Lauragais Changement Directeur Lycée Agricole Politique nationale PAT AAP PNA | Demande parents d'élèves bio cantines municipales Création PETR du Pays Lauragais | Lancement reconnaissance PAT EGALIM SCOT Pays Lauragais révisé | Préfiguration projet alimentaire départemental (CD11) Municipales PCAET 2020-2026 |
| Actions | Éducation alimentation / qualité nutritionnelle (fruits, légumes et céréales) – Un fruit pour la récré - Durabilité des pratiques agricoles et de jardinage, jardins pédagogiques Exonération taxe foncière pour installation JA Bio | Réflexions appro de la restauration collective Projet zone d'activité agricole avec plateforme pour appro resto co périmètre Com com PLA territoire Ouest audois Lauragais | Axes du projet PNA déposé: ancrage territorial / relocalisation de la production, ancrage territorial / relocalisation de la consommation, mise en valeur du patrimoine alimentaire, l'éducation alimentaire de la jeunesse et de la justice sociale, lutte contre la gaspillage alimentaire et gouvernance (du projet) État des lieux actions sur alimentation sur la commune Dépôt projet PNA | 4 axes d'action : l'aide à la structuration des filières agricoles locales, sensibilisation à l'alimentation saine auprès du grand public et des publics scolaires, produits de qualité en RHD et lutte contre gaspillage, gouvernance (du projet) Dépôt projet PNA Labellisation PAT de Castelnaudary Structuration inter-PAT | Poursuite tranche 1 excepté actions filières portées par inter-PAT Inter-PAT : Transfert et mutualisation entre territoires sur justice sociale / précarité, éducation à l'alimentation, développement filières (actions sur viande, culture/élevage, transformation, maraichage, soutien à l'installation, animation et communication) |
| Acteurs | Ville de Castelnaudary (a jointes santé et agriculture environnement) Lycée agricole (Directeur, Chef Cuisinier) / EPLEFPA Passion Céréales Interfel CA11 Populations précaire, diabétiques personnes en surpoids Jardiniers amateurs Publics scolaires Producteurs locaux | Associations : Écocitoyenneté, Les Jardins de Riquet, autre association sur les jardins, CSF /ASF, Incroyables comestibles Diététicienne indépendante GAL Terroirs du Lauragais Flor de Peira Biocivam 11 2ème Comité Local Alimentation SNCF Parents d'élèves DRAAF Grand public, agriculteurs bio et conventionnel | Associations : Écocitoyenneté, Les Jardins de Riquet, autre association sur les jardins, CSF /ASF, Incroyables comestibles Diététicienne indépendante GAL de la Haute vallée de l'Aude Maison Paysanne de l'Aude (ADEAR, Accueil Paysan, AFOCG11, Confédération Paysanne, Graines de Paysans, Nature & Progrès, Solidarité Paysans, Terres de Liens RIHVA : réseau des initiatives en Haute Vallée de l'Aude PTCE 3.EVA | Associations : Écocitoyenneté, Les Jardins de Riquet, autre association sur les jardins, CSF /ASF, Incroyables comestibles Diététicienne indépendante GAL de la Haute vallée de l'Aude Maison Paysanne de l'Aude (ADEAR, Accueil Paysan, AFOCG11, Confédération Paysanne, Graines de Paysans, Nature & Progrès, Solidarité Paysans, Terres de Liens RIHVA : réseau des initiatives en Haute Vallée de l'Aude PTCE 3.EVA | Associations : Écocitoyenneté, Les Jardins de Riquet, autre association sur les jardins, CSF /ASF, Incroyables comestibles Diététicienne indépendante GAL de la Haute vallée de l'Aude Maison Paysanne de l'Aude (ADEAR, Accueil Paysan, AFOCG11, Confédération Paysanne, Graines de Paysans, Nature & Progrès, Solidarité Paysans, Terres de Liens RIHVA : réseau des initiatives en Haute Vallée de l'Aude PTCE 3.EVA |
| Controverses | Zone d'activité agricole, approvisionnement cantines Manger sain | Pain bio en restauration scolaire Manger sain et local | Cassoulet bio Manger sain, local et bio | Cassoulet bio Manger sain, local et bio | Cassoulet bio Manger sain, local et bio |

Les « chroniques de dispositifs » sont des outils de représentation et d'analyse proposés par J.-C. Paoli et C.T. Soulard

Cf. Paoli J.-C., Soulard C.T., 2003. Comment écrire la chronique d'un dispositif territorial ? Note méthodologique du projet inter-unités INRA-SAD « réseaux, interactions et dispositifs territoriaux »

